



selongey

INFOS

LE DOSSIER P.5

La nouvelle maison des associations



L'année 2025 se termine. Rien de nouveau du côté de nos gouvernants qui ont tous la tête tournée vers 2027 laissant nos concitoyens et nos collectivités dans l'incertitude du lendemain.

De notre côté nous avons maintenu le cap dans nos objectifs fixés pour le mandant qui s'achève, mise en accessibilité et rénovation énergétique de nos bâtiments et mise aux normes de nos installations associatives et sportives. Après une année de transition concernant les études d'investissements lourds à venir nous allons entrer dans leur phase de travaux. Sont concernés la construction de la nouvelle maison des associations, la réfection intérieure et extérieure de Sainte-Gertrude qui fêtera ses 500 ans en 2030, le parking du Quai Garnier rue Basse pour faciliter le stationnement dans ce quartier.



En cours d'étude la réfection de notre très ancien pont de Bussin et en réflexion la mise en valeur de la Forge bâtiment emblématique du centre de la place des halles. Un plan pluriannuel de travaux de réfection au groupe scolaire, notamment sur les bardages, sera à valider sur les prochains budgets.

En ce qui concerne la réno-



Le pont de Bussin

vation de nos installations notamment sportives, après le gymnase, les courts de tennis et le quillier qui vient d'être terminé il restera la réfection du terrain synthétique qui après un usage intensif pendant ces 20 années d'existence est à bout de souffle. Cet équipement utilisé par le IS/SELONGEY Football et ses 600 licenciés est également un bel et indispensable outil pour le sport à l'école et au collège.



Terrain synthétique
Nouveau terrain de basket

Le terrain de basket extérieur prévu à l'emplacement réservé côté parc Lescure contigu au gymnase sera opérationnel au printemps prochain.

Après plusieurs années de réflexion, le projet de vidéo protection est devenu réalité et nos 26 caméras sont aujourd'hui opérationnelles, protégeant tous nos bâtiments et secteurs sensibles de la commune. Elles ont un caractère dissuasif d'infraction et pourront permettre, si ce n'est pas le cas, d'en identifier les auteurs. Des caméras "routières" ont été installées à certains endroits stratégiques notamment les entrées sur la commune et carrefour de l'église et permettront éventuellement de tracer le parcours de véhicules recherchés. Contrairement à la vidéo surveillance les images de la vidéo protection ne peuvent être visualisées et utilisées que par des personnes habilitées en particulier la gendarmerie nationale.



Vidéoprotection

DANS CE NUMÉRO

Une nouvelle maison pour les associations

5

Vie sociale : cœur de ville

9

Travaux : du cœur... à l'ouvrage

11

Des illuminations qui réchauffent

16

Vie scolaire : en effectifs

17

Une nouvelle donne sur la production d'énergie renouvelable sur notre territoire : Le positionnement du poste de raccordement Est Côte-d'Or sur notre territoire relance la demande d'installation de parcs photovoltaïque et agrivoltaïques sur la commune qui apporterait à terme des ressources non négligeables à la commune et à la communauté de communes. Le poste source est un ouvrage électrique permettant de relier le réseau public de transport d'électricité au réseau public de distribution d'électricité.



Poste source ENEDIS

Il sert à : transformer une très haute tension en haute tension, diriger l'énergie électrique vers plusieurs canalisations haute tension, appelées "départs". Le poste source comprend des transformateurs, des équipements de surveillance, de protection et de télécommande (par exemple pour le changement de tarif), des équipements de comptage d'énergie, voire des systèmes automatiques de délestage pour contribuer à la sûreté du système électrique.

Le projet de 5 éoliennes sur la Broth est toujours bloqué par le radar de l'armée. Des concertations entre des développeurs de projets éoliens et l'armée sont en cours pour l'implantation de radars de compensation. À suivre.



Zone d'activités

En ce qui concerne notre zone d'activités, il nous reste 2 lots disponibles sur les Plantes Bonjour. Plusieurs porteurs de projets se sont positionnés. Nous attendons leur retour et surtout leur dossier de permis de construire. Après Recypal nous aurons une concession John Deere sur notre territoire. Implantée sur 2 ha le terrassement

et la construction des bâtiments devraient débuter en février le temps demandé par ENEDIS pour déplacer la ligne à haute-tension qui surplombe le terrain. Bienvenue à eux avec leur équipe.



En matière de logement : Les discussions avec les investisseurs institutionnels du logement social n'ont toujours pas porté leurs fruits et le projet de 20 à 30 logements locatifs est à l'arrêt pour cause de financements d'État et d'augmentation des taux d'intérêt de ces 2 dernières années. Restons néanmoins optimistes. Il nous faut aujourd'hui compter sur les investisseurs locaux qui produisent du logement de qualité et nous les en remercions. Deux nouvelles constructions sont actées dans notre lotissement des Vignes, une qui est en cours et une seconde à venir en ce début d'année. Il restera encore quelques lots à vendre toujours au prix de 75€/m². N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nos sapeurs-pompiers sont à l'étroit dans leur centre actuel : leur effectif, l'arrivée de nouveaux matériels notamment un véhicule lourd de lutte contre les feux de forêts qui nous menacent de plus en plus du fait du réchauffement climatique, leur nombre d'interventions en augmentation sensible et le positionnement de la caserne en centre ville plaident en faveur de la construction d'un nouveau centre. Nous avons aujourd'hui fait l'acquisition du terrain propice au projet de construction d'un nouveau centre de secours hors centre-ville qui est à l'étude avec le SDIS 21. Un planning de rénovation et construction de nouveaux centres sur le département est en cours d'élaboration par le SDIS, calendrier dans lequel nous espé-

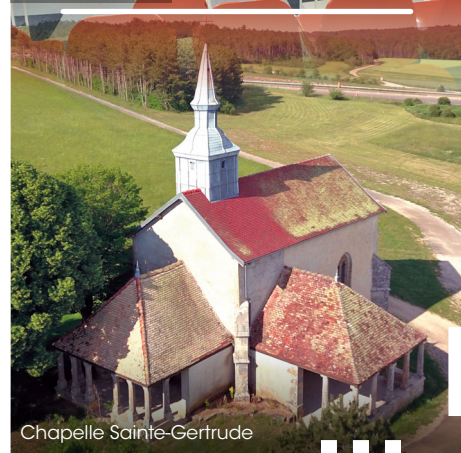
rons trouver notre place. Nous suivrons bien évidemment avec une grande attention l'avancée de ce projet important pour notre collectivité. Un remerciement à nos soldats du feu pour leur engagement à notre sécurité.

Vous avez pu vous approprier doucement le parc Henri Lescure et les remontées que nous avons de son utilisation sont très positives. Il nous reste encore quelques aménagements et améliorations à y apporter, notamment des jeux pour les jeunes enfants prévus sur 2026. N'hésitez pas à le faire découvrir.

Le 60^e anniversaire du jumelage SELONGEY - GUNDERSHEIM aura lieu à SELONGEY le week-end du 26 au 28 juin 2026. Les personnes intéressées par cette manifestation conviviale peuvent se manifester en mairie.



Nouveau quillier



Chapelle Sainte-Gertrude

L'année 2026 verra une nouvelle équipe à la tête de la municipalité après le verdict des urnes des élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Si ce n'est pas déjà fait pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Il n'y aurait pas de lien social sans nos associations. Remercions leurs dirigeants et bénévoles qui animent et font vivre notre commune, les sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers qui nous protègent, notre communauté éducative qui s'implique beau-

coup dans la vie collective, tous les acteurs de l'enfance jeunesse et de l'accompagnement des personnes âgées, tous nos personnels de santé, nos acteurs économiques, entrepreneurs, commerçants et artisans à qui vous pouvez faire confiance et nos forces de l'ordre qui assurent notre sécurité au quotidien dans un contexte difficile. J'adresse une mention particulière aux membres des

diverses commissions municipales qui s'investissent au quotidien dans tous les domaines notamment social et scolaire, et aux élus et agents municipaux de tous services pour leur investissement au service de notre collectivité. Un remerciement particulier à nos agents des services techniques et leur encadrement pour les superbes décorations de Noël qui, je le sais, ont été fort appréciées et

qui nous engagent à faire encore mieux dans les années à venir. Merci également à vous toutes et tous, Selongéennes et Selongéens qui nous remontez du terrain toutes sortes d'informations utiles et de problèmes rencontrés dans la vie quotidienne de la commune. Nous restons à votre écoute.

 **Gérard LEGUAY**
Maire de Selongey



*Pour cette nouvelle année qui débute
je vous souhaite à toutes et tous
les meilleurs vœux de la municipalité
placés sous le signe de la santé et du bonheur
et une pleine réussite dans vos projets
personnels et professionnels.*

Gérard Leguay 



Nouvelle maison des associations - visuel non contractuel

Zoom La nouvelle maison des associations

Un atout pour notre commune, une nouvelle infrastructure moderne au service de nos associations

Notre vitalité associative tant culturelle, sociale, sportive ou de solidarité doit être mise à l'honneur pour le temps bénévole donné au quotidien au service de tous, pour animer les nombreuses activités qu'elle propose.

La vie associative Selongéenne démontre constamment vitalité, créativité, énergie malgré certaines difficultés qu'il ne faut pas occulter. L'évolution ou la mutation de la société n'y est pas étrangère. Société où frictions et manque de temps sont des marqueurs de plus en plus visibles en dehors des mutations communautaires.

Les associations ne peuvent pas tout faire mais elle contribue pleinement au bien être des habitants de notre commune.

En cette période compliquée socialement, où il est difficile de se projeter, elles ont une importance capitale. **Notre ruralité ne doit pas douter de ses forces**, il faut le répéter si nécessaire.

La force de la ruralité est la force collective qui galvanise chacune et chacun à donner une image positive des valeurs qui subliment le vivre ensemble. Le monde associatif en est le parfait vecteur.

Selongey est une petite ville rurale qui propose, qui bouge et pour laquelle beaucoup de personnes s'investissent et entreprennent pour la rendre

accueillante, vivante et agréable à y résider.

Notre vie associative est effervescente. **MERCI** aux bénévoles impliqués dans ce projet collectif où chaque année des centaines d'activités vous sont proposées dans les salles ou installations municipales (avec quelquefois des saturations d'utilisation des équipements mis à disposition).

Une réponse adaptée aux attentes des associations : "La future maison des associations"

Un peu d'histoire : une partie de nos associations occupe actuellement des locaux exigus ou vétustes et énergivore dans l'ancienne "maternelle" située vers la maison médicale. Ce grand bâtiment comprend 2 parties distinctes, celui d'origine des années 60 d'une part, un préfabriqué devenu aujourd'hui une passoire thermique, et d'autre part 2 anciennes salles de classe "en dur" construites dans les années 80 pour faire face à une augmentation importante du nombre d'enfants en maternelle.

L'histoire se rappelle des anciens préfabriqués de la société d'autoroute implantés (vers le stade) dans les années 70 pour héberger les bureaux de la société SCETAUROUTE durant la construction de l'A31 sur notre commune. Plusieurs associations dont Kdanse, les cyclos de l'ACTS et les Restos du Cœur y étaient hébergées dans des conditions délicates. En 2009 Kdanse en plein développement fût relogé dans le préfabriqué que l'association occupe encore. La construction du groupe Scolaire Jean FERRAT et son ouverture en 2012 apportera une première solution au relogement des associations. Les locaux scolaires libérés ont été mis à leur disposition.

Une étape structurante de la vie locale se dessine. Lors de diverses opérations immobilières notamment avec la société SEB, la commune a pris soin de conserver la parcelle de terrain contiguë aux courts de tennis. Cet espace réservé sera dédié à la future construction d'une nouvelle maison des associations.

La Maison des Associations de Selongey est bien plus qu'un simple bâtiment : elle constitue un outil structurant au service du projet politique communal. Elle est à ce titre, un investissement pour l'avenir et un symbole de l'engagement de la collectivité en faveur du vivre-ensemble, de la vitalité associative, de la transition écologique, et de l'attractivité durable du territoire.

Elle a vocation, au cœur de notre commune, à devenir un lieu emblématique de la vie locale, au bénéfice de l'ensemble des habitants de Selongey et du bassin de vie environnant. Elle renforcera le rôle de centralité rurale de notre commune pour l'ensemble du territoire.

La **vie associative** constitue depuis de nombreuses années un pilier essentiel de l'identité et du dynamisme de Selongey.

Le projet de Maison des Associations a pour ambition de doter Selongey d'un **équipement public fédérateur**, capable d'accueillir durablement les associations locales dans des conditions adaptées à leurs pratiques et à leur évolution. Il s'agit de créer un lieu identifiable, accessible et convivial, favorisant les échanges, la mutualisation des moyens et l'émergence de projets communs. Ce futur équipement a vocation à devenir un véritable lieu de vie, de rencontre et de partage pour l'ensemble des habitants, quels que soient leur âge ou leurs centres d'intérêt.

Le choix d'implantation résume également la volonté de regrouper dans un site dédié (complexe des Courvelles déjà très bien équipé), l'un des éléments vitaux de notre commune : les associations. Après la rénovation de la salle Lescure, du gymnase, l'aménagement du parc et des installations sportives (tennis, bowling), cette construction assied le complexe des Courvelles comme centralité d'activités associatives.

Le bâtiment, d'une surface d'environ 930 m², comprendra plusieurs salles associatives polyvalentes, une salle de danse, un dojo, une salle de musique ainsi que des espaces annexes mutualisés. Il s'insérera harmonieusement dans un environnement faisant l'interface entre quartiers résidentiels et équipements sportifs.

Au-delà de sa fonction d'accueil, la Maison des Associations s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune de Selongey de promouvoir **un développement durable et responsable**. Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental, conforme à la réglementation thermique, visant un haut niveau de performance énergétique. La construction privilégiera une structure bois et des matériaux biosourcés, issus autant que possible de filières locales, avec pour objectif un bâtiment sobre, économe et autonome énergétiquement. Une attention particulière sera portée au confort des usagers, à la qualité de l'air intérieur, à l'acoustique et au bien-être global.

Les aménagements extérieurs participeront pleinement à cette démarche, avec une place importante accordée aux espaces végétalisés, à la limitation de l'imperméabilisation des sols et à l'intégration paysagère du bâtiment. Les cheminements seront pensés pour garantir

l'accessibilité à tous les publics et favoriser les mobilités douces, en cohérence avec les usages du complexe sportif voisin.

Après plus d'un an d'études et de concertation, incluant un concours d'architectes, le projet est aujourd'hui entré dans une phase opérationnelle. Le permis de construire a été déposé et les consultations des entreprises vont commencer.

La commune a engagé des démarches actives auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels afin de mobiliser les financements nécessaires : État (DETR), Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du dispositif Territoire en Action, Europe via les fonds LEADER (appui du Pays Seine et Tilles), et Département au titre du plan Grands Projets.

L'autofinancement communal sera assuré de manière maîtrisée, grâce à un lissage pluriannuel de l'investissement et à une capacité d'emprunt retrouvée dans un contexte de désendettement progressif.

Ce projet majeur permettra de doter nos associations d'un outil adapté à leurs activités, autonome énergétiquement, sobre en matière de coûts de fonctionnement. Les travaux débuteront en 2026.

Outre les soutiens logistiques, matériels, financiers, gage d'affirmation d'un partenariat gagnant pour notre cité et au même titre que le gymnase pour les activités sportives, ce nouvel "outil" au service des associations et de la population a volonté de soutenir également de nouvelles initiatives.

Selongey bouge et est motivé, en cela le mouvement associatif est inspirant et innovant. La diversité associative est une richesse que nous devons préserver, aider et accompagner au mieux pour la préserver.

En ces périodes délicates de notre société, les valeurs que portent les associations sont plus qu'essentielles et indispensables et renforcent les fondamentaux de notre vie en commun. Nous avons besoin des moments de rencontres privilégiés qu'elles proposent régulièrement.

La maison des associations sera un élément supplémentaire à l'accomplissement de ce "vivre ensemble" indispensable

"On ne peut rien faire de mieux comme bénévolat que d'aider à rêver."

Romain Gary

Bonne année associative à chacun et chacune.

🐦 Dominique DUCHAMP/Gérard LEGUAY

*Notre ruralité
ne doit pas douter de ses forces,
La vie associative
est un pilier essentiel
du vivre ensemble !*



Préfabriqués SCETAUROUTE



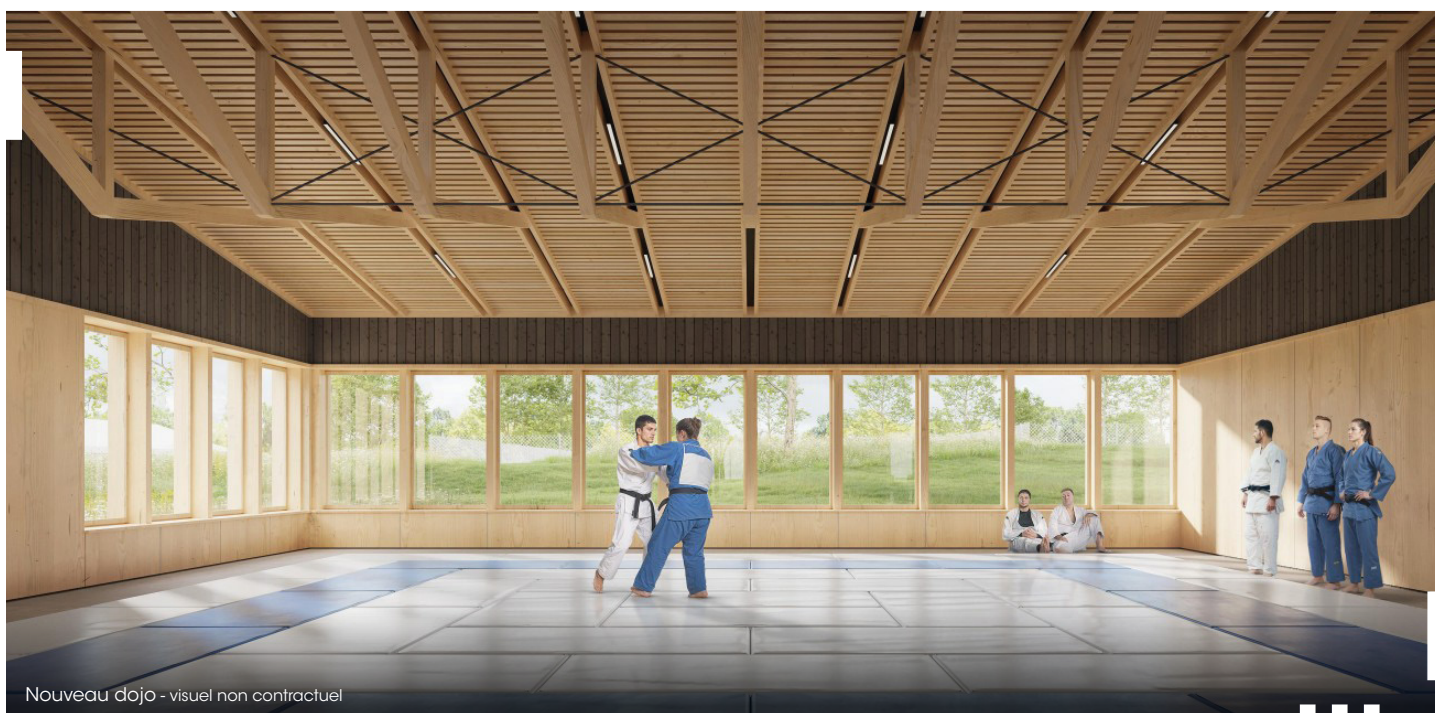
Algéco Kdanse



Actuelle maison des associations



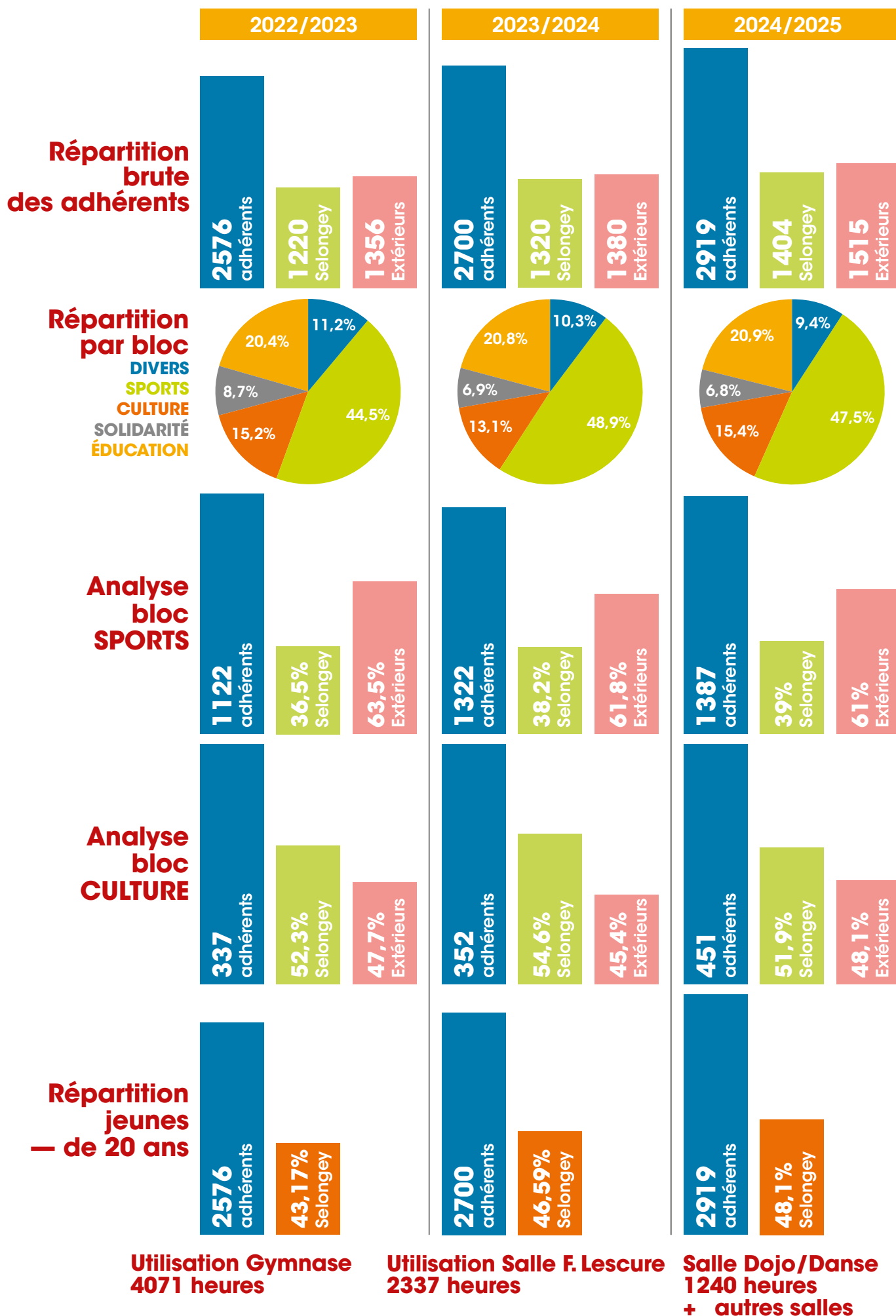
Terrain nouvelle maison des associations



Nouveau dojo - visuel non contractuel



Ci-après un ensemble d'indicateurs sur la vie associative locale
(retour questionnaire envoyé aux associations lors de la demande de subvention – 82% ont répondu)



Vie Sociale

Restos du Cœur

Depuis le mois de février, le centre des Restos du Cœur a rouvert ses portes après une année de fermeture. C'est une nouvelle équipe de 12 bénévoles qui accueille également les personnes en difficultés (même extérieures à Selongey). Les colis sont constitués à partir de produits commandés auprès de l'antenne départementale des Restos du Cœur de Dijon. **Appelez le 09 74 30 21 01**

Concours Maisons fleuries

Le concours Maisons Fleuries, organisé par la Communauté de communes Tille et Venelle, a récompensé cette année 29 personnes inscrites à cet évènement

1^{er} prix : Mme ZABATTINI de Selongey

2^e prix ex aequo : Mme HANSBERQUE de Foncegrive et M. GUENON de Selongey

3^e prix : Mme GANDREY de Chazeuil

Concours Cœur de village

Depuis deux ans, la Communauté de communes Tille et Venelle a initié le concours "Cœur de Village" récompensant la mise en valeur d'un lieu particulier d'une commune. Cette année c'est Boussenois qui a reçu le 1^{er} prix pour la mise en valeur des auge de la commune. (À noter que Selongey était hors concours car 1^{ère} place en 2023)

Transport local à B1



Conçu pour les personnes éloignées du centre commercial n'ayant pas de moyen de locomotion, âgées de 60 ans et plus ou handicapées. 2 fois par mois le jeudi, un agent de la commune transportent les personnes qui se sont inscrites au secrétariat de la

mairie. Pendant les périodes d'absence du chauffeur celui-ci est remplacé par des conseillers municipaux. Des places sont disponibles n'hésitez pas à vous renseigner 03 80 75 70 74.

Les jeux, un vendredi après-midi par mois, proposé l'association Escale 21, aux personnes de 60 ans et plus, actuellement une dizaine de personnes se retrouve à l'Espace Infos Services. Un service de ramassage en bus est possible gratuitement. Inscription pour participer au 09 84 54 37 71

Les paniers bio de légumes livrés à Selongey par l'association de la Régie Rurale du Plateau tous les mercredis matin.

Rens. : 03 25 88 99 72 • regie.rurale@wanadoo.fr

Autonomie

Une semaine autour du maintien de l'autonomie et de la prévention des chutes à domicile

Vivre le plus longtemps possible chez soi, tel est le souhait du plus grand nombre d'entre nous. Comment adapter notre habitat pour y vivre en autonomie et sécurité durablement ?

En effet, chaque année 2 millions de personnes de plus de 65 ans (soit une sur trois) sont victimes de chutes, notamment au domicile. Il est souvent trop tard lorsque l'on se rend compte des dangers et des pièges que recèle le domicile... un éclairage trop faible, des sols glissants... et la chute intervient, compromettant les projets futurs.

Vivre pleinement l'avancée en âge nécessite donc de faire évoluer son quotidien et en premier lieu son lieu de vie.

Pour apporter des réponses concrètes à ces questions la Communauté de Commune dans le cadre du contrat local de santé du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et en partenariat avec SOLIHA ont le plaisir de vous convier gratuitement à un spectacle d'improvisation joué par la compagnie "Catégorie Libre".

Le lundi 2 mars 2026 à 14h30 à la salle Frédéric Lescure, rue Henry Jevain à Selongey, venez découvrir le spectacle d'improvisation "Acta Non Verba" joué par la compagnie *Catégorie Libre*. "De l'action peu de verbe", voilà ce qui se cache derrière cette location latine.

Des comédiens férus de théâtre d'improvisation improvisent sur les titres donnés par le public. L'humour, la surprise mais également la poésie et le fantastique parcourent les scénettes de quelques minutes qui composent ce spectacle.

Après lui, un goûter vous sera proposé lors duquel vous pourrez, si vous le souhaitez, rencontrer des structures qui œuvrent dans le champ du bien vieillir à domicile (santé, nutrition, logement, prévention...).

Vous pouvez également vous inscrire pour la participation à un atelier de visite de "L'Appart" (mercredi 4 et jeudi 5 mars 2026 à la salle Frédéric Lescure, rue Henry Jevain à Selongey).

L'Appart' est un logement témoin itinérant créé en 2018 à l'initiative du Département de la Côte-d'Or et donc la structure a été revue en 2022 pour répondre aux demandes des usagers et favoriser son animation par les experts du vieillissement.



Il s'agit d'un stand, démontable et réutilisable, reconstituant un appartement de 30m² ouvert sur l'ensemble des faces afin de faciliter la circulation dans l'espace. Il comporte 5 espaces : entrée, chambre, couloir, cuisine et salle de bain/WC.



Ce prototype mobile offre une vision "grandeur nature" des solutions existantes pour adapter son logement de façon à limiter les risques d'accidents à domicile, à faciliter les gestes du quotidien (repas, toilettes, coucher...) pour préserver le plus longtemps possible son autonomie. Aussi, une grande gamme d'aides techniques seront présentées par un ergothérapeute et pourront être essayées par les participants (enfile bas, enfile boutons, siège de douche ou de bain, barres de lit, barres d'appui, planche à découper les repas, ouvre bouteilles et bocaux, chaise assis debout...).

La participation, à ces 2 animations est indépendante l'une de l'autre. Vous pouvez vous inscrire à la pièce de théâtre et/ou à "L'Appart". Ces journées sont intégralement financées par la conférence départementale métropolitaine des financeurs pour la prévention à la perte d'autonomie.

La participation se fait sur inscription auprès de Marion Chenu, SOLIHA (m.chenu@solihha.fr ou au 03 81 81 23 33 / 06 30 37 01 87).

Au plaisir de vous y retrouver

Équilibre

Un nouvel atelier "Équilibre, où en êtes-vous ?" proposé par Les Ateliers Bons Jours de la FAPA Seniors 21 aux aînés du territoire de la Communauté de Communes a lieu depuis le 23 septembre à la salle Gundersheim, 14 personnes se forment aux gestes,

comment bien se relever, les bons réflexes pour éviter une chute ou perte d'équilibre etc. D'autres thèmes peuvent être abordés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la FAPA Seniors 21.



CCAS

Participations financières existantes au Centre Communal d'Action Sociale :

Aides au permis : Sous conditions de ressources des parents ou du jeune de 16 à 25 ans peuvent obtenir une aide financière versée directement à l'auto-école, renseignement au secrétariat de mairie 03 80 75 70 74. Il sera sollicité pour s'impliquer bénévolement dans une action d'intérêt collectif sociale ou humanitaire sur la commune.



Aides aux activités sportives et culturelles :

À destination des enfants de 5 à 18 ans domiciliés dans la commune sous conditions de ressources.

Entrées gratuites à la piscine pour les familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire, aux résidents de l'EHPAD du Champ de Mars et les locataires de la colocation Âges et Vie.



Annick NIORTE

Travaux

2025 : année de renouveau pour les services

L'année 2025 a marqué un tournant pour les services techniques de notre commune avec le départ de trois agents et l'arrivée de nouveaux talents venus d'horizons différents. Au revoir et merci pour leurs collaboration à Robert, Patrick, Géo et bienvenue à Jérôme, Quentin et Hervé. Cette nouvelle équipe apporte une impulsion dynamique soutenue par nos 2 conseillers municipaux, Jean-Pierre Brocard et Philippe Brunot, qui fournissent en sus une assistance non négligeable dans leurs domaines respectifs de compétence.

TRAVAUX RÉALISÉS

Chemins communaux : Nous avons procédé au passage en bicouche de plusieurs chemins desservant des habitations, améliorant ainsi la sécurité et le confort des usagers. Il y a encore d'autres projets dans les tiroirs.



Mur de soutènement : Le mur de soutènement du talus du terrain synthétique, qui n'a pas attendu sa programmation pour s'effondrer, a été rénové en utilisant des blocs "Lego béton", garantissant ainsi la stabilité du terrain, la pérennité et la sécurité de l'ouvrage.



Parking du lotissement Cappeli : Les emplacements de parking de la rue des Craies, en remplaçant les Evergreen qui avaient mal vieillis et causaient des problèmes de stationnement dans la boue, viennent d'être complètement repris avec un nouveau revêtement plus adapté à l'usage.

VOIRIE

Le chantier de l'année 2025, **la route de Boussenois**, est terminé : Celui-ci a suscité de nombreux commentaires souvent critiques sur leurs réalisations. Rien n'est jamais parfait. Les études ont été menées avec un bureau spécialisé dans le domaine routier avec la mairie et l'expertise et la validation du département puisque cette rue est départementale.



Dégradée au fil du temps nous avons plusieurs objectifs, la rénover et en profiter pour y faire des aménagements pour les piétons et les cyclistes, quelques places de parking et en plus faire ralentir les véhicules, demandes réitérées à de nombreuses reprises par les riverains.



Nul doute qu'avec la modification du sens de circulation et un peu de civisme l'usage nous donnera raison quant à la pertinence de ces travaux. Nous avons également procédé à la réfection de certaines impasses et lieux excentrés et quelque peu oubliés dont vous aurez la liste dans ce bulletin.

Stationnement : De nouveaux emplacements de stationnement pour répondre aux besoins des riverains tout en permettant de libérer les entrées devant les habitations ont été créés.

Un trottoir partagé a été créé pour les cyclistes et piétons avec un revêtement drainant de couleur, améliorant ainsi la sécurité et la convivialité du partage des modes de déplacements doux.

Réfection de la couche de roulement : Le département a procédé à la réfection de la couche de roulement, améliorant ainsi la qualité de la route, et deux endroits pour marquer la différence d'entrée de village et croisement ont été réalisés en enrobé scintillant.

Écluse : Une écluse pour ralentir la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité a été mise en place. Nous savons que ce genre d'aménagement ne fait pas l'unanimité, mais que faire quand l'appel au civisme reste sourd ? Après avis du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, c'est cette solution qui a été retenue. Nous tenons aussi à le remercier pour son accompagnement tout au long du projet et du chantier et les subventions dont nous avons bénéficié. Et surtout, un grand coup de chapeau aux riverains et utilisateurs de cette voie communale pour leur patience et leur compréhension. Les ajustements réalisés en fin de chantier ont permis de répondre aux attentes des riverains et de finaliser un projet réussi.

GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire a également bénéficié de travaux importants pour la régulation du chauffage, qui est le plus gros poste de dépense d'énergie de la commune.

Les travaux ont inclus :

Désembouage du réseau de chauffage : Il a été procédé à un désembouage du réseau de chauffage pour améliorer son efficacité.

Système de GTB : Une mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) pour optimiser les performances énergétiques. Le SICECO estime que cela permettra une économie de 25 à 30 % dans l'avenir. Le bureau d'étude TRACOR a remis son rapport préconisant un ensemble de travaux à prévoir pour maintenir la qualité d'accueil de nos écoliers.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Restitution de l'Étude Structurelle : L'étude structurelle sur les multiples ouvrages permettant la distribution d'eau à nos robinets a révélé des résultats alarmants. Les infrastructures actuelles montrent des signes de vieillissement et de dégradation. Nous avons actuellement un stockage de plus de 2000 mètres cubes d'eau potable dû à l'historique des besoins.



Ces volumes nécessitent beaucoup de traitement et d'énergies pour maintenir la qualité sanitaire. Au dernier bilan présenté en 2025 au conseil municipal, nos besoins actuels sont de 137 000 mètres cubes annuels (environ 400 mètres cubes par jour en moyenne). Ce qui engage une réflexion sur l'optimisation de nos réserves pour réduire les coûts de maintenance et de fonctionnement. Face à ces constats, une campagne pluriannuelle de travaux nécessitant un budget important pour maintenir la qualité sanitaire de l'eau potable est à prévoir pour les prochains mandats.

Raccordement de la Station de Pompage et d'Épuration au Réseau Enedis

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures de la commune, la station de pompage et d'épuration va être raccordée au réseau Enedis. Cette décision fait suite à la suppression des transformateurs privés vieillissants qui étaient utilisés jusqu'à présent. L'eau est un enjeu pour l'avenir de nos territoires. La Côte-d'Or n'échappe pas aux effets du changement climatique : Il fait déjà plus chaud (+ 2 degrés / 1960, 1970) et 4 degrés à l'horizon 2100. Les enfants qui naissent aujourd'hui connaîtrons ces températures. Pour l'instant pas de changement du volume des précipitations, celles de l'avenir sont incertaines (en hiver, en été ?). L'évaporation des sols est déjà de +100mm/an et cela va encore augmenter. Les sols s'assèchent de plus en plus et le débit des cours d'eau baissent continuellement. La ressource en eau diminue et il faudra en tenir compte dans tous les projets à venir et contenir les volumes prélevés actuellement en maintenant en état nos réseaux et ouvrages.

Avantages du Raccordement

Fiabilité accrue : Le raccordement au réseau Enedis permettra d'assurer une alimentation électrique plus fiable et plus stable pour la station de pompage et d'épuration.

Sécurité améliorée : Les transformateurs privés vieillissants présentaient des risques de sécurité, notamment en cas de défaillance ou de court-circuit. Le raccordement au réseau Enedis réduira ces risques.

Maintenance simplifiée : Enedis sera responsable de la maintenance du réseau électrique, ce qui supprimera la charge des opérations de maintenance pour la commune.

LE PONT DE BUSSIN : UNE PRIORITÉ DE SÉCURITÉ

Nous comprenons que la fermeture du pont de Bussin cause des désagréments pour les usagers et les riverains.



Cependant, la sécurité de tous est notre priorité absolue. Les experts ont évalué l'état du pont et ont déterminé que sa fermeture était nécessaire pour éviter tout risque d'accident.

Un dossier à traiter avec rigueur : Le dossier de réfection du pont de Bussin est complexe et nécessite une approche rigoureuse. Et nous ne pouvons pas compromettre la sécurité des usagers par un excès de vitesse et d'emballement pour éviter les critiques. Nous avons donc pris le temps nécessaire pour traiter le dossier et explorer toutes les possibilités de financement. Le temps est de l'argent et dans notre cas, ce sont des économies. Cela permettra de réduire la charge financière pour les contribuables et de minimiser l'impact sur les finances publiques de la commune. Elles seront générées par le versement de subventions à venir issues de la campagne nationale pour les ouvrages dégradés gérés par le CEREMA.

Une solution à long terme : Le pont ne sera pas rouvert aux véhicules de plus de 3,5 tonnes pour ne pas avoir à subir de nouvelles dégradations et pérenniser cet ouvrage si intégré dans notre paysage communal.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les campagnes de passage en LED continuent. Il y a eu le changement en 2025 des lanternes au centre-bourg. Les anciens modèles n'étaient pas adaptés aux nouveaux systèmes. Les chantiers d'éclairages du terrain de tennis et du terrain stabilisé sont arrivés à leur terme. Chaque année, des économies sont générées grâce à ces tranches de travaux.



CORBEILLE DE TRI ET POUBELLES DE COMPOSTAGE ET CONTENEUR À COUCHES

En collaboration avec le SMOM, des conteneurs à poubelles destinés à recevoir les déchets compostables ont été répartis sur le territoire. SVP Utiliser les ! Les déchets organiques collectés de la sorte génèrent des économies dans le traitement des ordures ménagères. Nous avons reçu des corbeilles de tri sélectifs pour le remplacement des corbeilles actuelles. Elles seront installées progressivement. Ainsi que des abris-bacs pour les lieux de passage intenses. Cela n'a rien coûté à la collectivité, l'éco-organisme CITEO a participé à 100% pour l'achat. Un abri-bac destiné à la collecte des couches de tous âges se trouve au niveau du pont des Buttes, près du transformateur électrique.

VIE ANIMALE

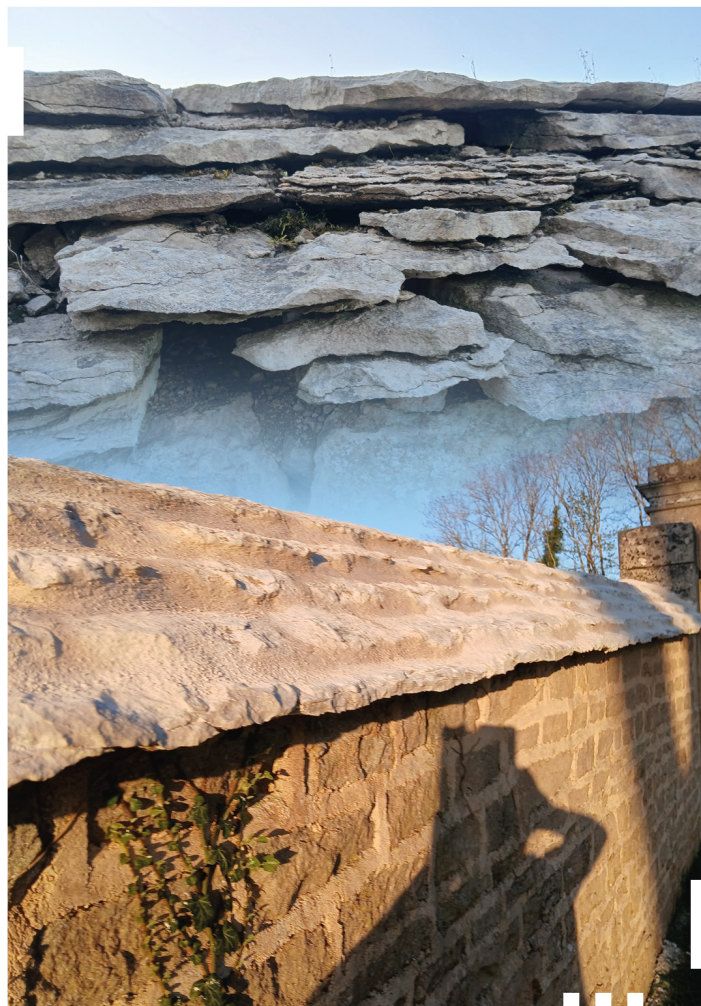
Le Conseil municipal a signé le 24 novembre 2025 une convention avec l'association CANI&CO de Marcilly-sur-Tille pour la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants. Nous recherchons des volontaires pour nous accompagner dans cette démarche. Il faut continuer à piéger les frelons asiatiques, fléau des ruches. Nous réitérons le don de couvercles à pièges pour l'année à venir. La recherche d'un piègeur pour les ragondins n'a pas abouti. Des campagnes de dératisation ont eu lieu à plusieurs reprises dans divers emplacements de la Commune. Elles seront réitérées à chaque fois que cela sera nécessaire.

Conclusion : Une commune en mouvement nécessite des ajustements permanents pour répondre aux défis du présent et anticiper les besoins futurs. Les élus se doivent d'être proactifs et innovants pour améliorer la qualité de vie des habitants.

🗣️ Serge BAVARD

RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE

Après la végétalisation d'une partie des allées (ancien cimetière) fin 2024, c'était autour de la rénovation du mur du cimetière et plus particulièrement la tablette en lave (laves gelées). Ce travail a été confié à une entreprise de maçonnerie qui a changé les laves gelées et mis un hydrofuge.



Afin d'éviter l'infiltration de l'eau, il sera nécessaire de continuer ces travaux sur deux voire trois tranches.



ACCÈS AU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Après des travaux de nettoyage et d'assainissement du clocher des travaux de sécurisation de son accès ont été effectués par l'entreprise locale d'électricité Bastianelli pour l'éclairage du cheminement menant au carillon.

RELEVAGE DE L'ORGUE

Les travaux de "relevage" de l'Orgue sont programmés en ce début d'année. Le "Relevage" consiste en un nettoyage général de toutes les composantes de l'instrument qui peut impliquer un démontage complet. Le relevage permet aussi le remplacement des pièces usées, mais il n'a pas vocation à modifier l'orgue.

👤 Jean-Pierre BROCARD



Vie Sociale Banque alimentaire

Comme chaque année, le Centre Communal d'Actions Sociales de Selongey, a permis de distribuer (chaque deuxième mercredi de chaque mois) des colis alimentaires aux personnes en difficulté. Ces colis sont constitués à partir de produits commandés auprès de la Banque Alimentaire Nationale-Antenne de Dijon. Pour prétendre à ces colis, il est nécessaire de déposer une demande auprès de la mairie (ou par l'intermédiaire de l'assistante sociale).

Cette année encore, grâce à la grande générosité des Selongéens, la collecte des 28, 29 et 30 novembre derniers a permis de récolter 609kg de dons. Ces produits servent principalement à venir en aide de façon ponctuelle à des personnes qui pourraient rencontrer momentanément des difficultés financières. Les demandes doivent être également faites auprès des services de la mairie de Selongey.

Vie Sociale

Manifestations municipales

Goûter de printemps



Jeudi 27 mars 2025, à l'invitation de la municipalité, le traditionnel Goûter de printemps a réuni 110 personnes à la salle Frédéric Lescure. L'accordéoniste Guy Gougeon a su mettre l'ambiance, les élèves de 2 classes élémentaire sont venus présenter des chants. Ce moment d'échange intergénérationnel s'est terminé sur la piste de danse, ce qui a ravi tout le monde !

Semaine Bleue

Dans le cadre de la Semaine bleue, la commission "Vie Sociale" a choisi, cette année, de présenter une pièce de théâtre par la troupe de Villegusien "Le Grand Baz'Art".



Deux comédies, *Le Gora*, pièce de Georges Courteline, jouée par 2 jeunes comédiens et *Cas de Farce Majeure*, un vaudeville qui a bien fait rire les 60 spectateurs le samedi 11 octobre 2025. Un moment de convivialité a été offert où le public a pu échanger avec les comédiens.

Repas de fin d'année

Jeudi 18 décembre, à la salle communale Frédéric Lescure, a eu lieu le repas des aînés offert par la municipalité aux plus de 65 ans. 165 convives ont répondu présent et ont dégusté les plats du traiteur local Séba, se sont déhanchés au rythme de la

musique de l'orchestre de Jean-Claude Daniel. Comme le veut la tradition à Selongey, la classe de grande section de maternelle, est venue chanter. L'ambiance est montée avec le partage de danses entre les 2 générations.



Distribution de Bons d'achats aux personnes de 70 ans et plus de la commune non présents au repas : plus de 300 enveloppes ont été distribuées par les membres de la commission "Vie Sociale", les résidents de l'EHPAD du Champ de Mars ont reçu un colis composé de douceurs vendredi 19 décembre 2025.

👤 Annick NIPORTE



L'offre assurance santé AXA
pour la commune de
Selongey

Jusqu'à -20% sur vos contrats santé*

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : téléconsultation médicale, 2nd avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez :

Frédérique FICHOT
Responsable de clientèle
06 24 56 25 42
frederique.fichot@axa.fr

* Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • AXA France IARD : S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 • Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances. Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



Vie Sociale

Illuminations

Impossible d'évoquer les illuminations sans passer par le centre de Selongey

Nous pouvons donc vanter ces illuminations de cette fin d'année, où tout n'est que lumière, guirlandes électriques, étoiles et scintillants...

C'est suite à une proposition de la commission Environnement/embellissement qu'un crédit de 12 000 € a été voté au conseil municipal pour les illuminations des fêtes de fin d'année.

La commission tient à remercier nos agents communaux pour le travail effectué, qui ont pris à cœur cette installation. Et un bon retour de la population.

👤 Jean-Pierre BROCARD



Vie Scolaire

Rentrée

2025/2026

École élémentaire



Cette rentrée s'est déroulée dans la cour du groupe scolaire Jean Ferrat, 121 élèves accompagnés de leurs parents ont été répartis en 5 classes.

CP : 25 élèves - Mme Lacroix (lundis, mardis et vendredis) et Mme Ribeyrolles (jeudis) en décharge de la directrice Mme Lacroix

CE1 : 24 élèves - Mme Réveillon

CE2 : 23 élèves - Mme Garcia

CE2/CM1 : 24 élèves (5 CE2- 19 CM2) - Mme Folléa

CM1/CM2 : 25 élèves (15 CM1-10 CM2) - Mme Lefèvre (lundis et mardis) et Mme Girard (jeudis et vendredis)

Les enseignants ont choisi une journée spéciale vendredi 5 décembre pour découvrir l'école d'autrefois avec plusieurs ateliers (écriture à la plume, jeux de cour, leçon de morale etc..) ensuite un spectacle musical a été proposé aux élèves au Foyer Frédéric Lescure sur le même thème où ils ont pu voyager dans l'école du passé à travers la chanson française.



Dans le bulletin de janvier 2025, je vous ai informé du projet pédagogique en partenariat avec l'association "Forestiers du Monde" pour une reforestation sur un terrain voisin du groupe scolaire.



Le projet a donc été présenté et validé, après la pose des jalons le 11 avril par les élèves CM1/CM2 de la classe de Mme Réveillon, la plantation de 100 arbres s'est effectuée le 15 avril avec les 3 classes de CP, CE1/CE2 et CM1.

Une deuxième tranche va agrandir cette micro-forêt cette année 2025/2026.

Remise de sacs-à-dos



La petite cérémonie a eu lieu mardi 1^{er} juillet au groupe scolaire Jean Ferrat, 15 filles et 21 garçons en classes de CM2 de Mme Folléa et de M. Trevier-Personne ont reçu un sac à dos et encouragements de Gérard Leguay, maire de Selongey et d'Annick Niporte, adjointe à la Vie Scolaire.

Aide aux devoirs



17 enfants bénéficient d'accompagnement par 12 bénévoles à l'aide aux devoirs. Cette action mise en place par la municipalité fonctionne les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 au groupe scolaire avec une implication importante de l'équipe enseignante. J'en profite pour les remercier.

Rentrée en maternelle

Elle s'effectue différemment, chaque enseignant accueille ses élèves accompagnés de leurs parents dans sa classe avec l'aide de l'ATSEM référente sauf en petite section où la psychologue, Mme Binétry et l'enseignante spécialisée en aide pédagogique Mme Gaïarin sont en renfort car malgré une rentrée en 2 groupes, les pleurs sont encore fréquents.

Suite au départ de M. Tassin Nicolas, c'est M. Munsch qui le remplace à sa fonction d'enseignant en petite section, Mme Salhi, enseignante en grande section a repris le poste de direction. Mme Siri reste enseignante en moyenne section.

79 élèves répartis sur 3 classes

PS : M. Munsch, assisté par Mme Mairé 25

MS : Mme Siri, assistée par Mme Faivret 27

GS : Mme Salhi, assistée par Mme Patay, 27

Mme HEGO, AESH pour un élève à besoin, et 1/2 journée en plus : Mme THIBAUT

 Annick NIPORTE

Vivre Ensemble

Notre marché mensuel !

Il y a 4 ans nous écrivions "Un marché de producteurs comme espace de richesse humaine, de convivialité, de rencontres, d'échanges, et bien évidemment richesse de la gastronomie à fait son retour au cœur de la commune."

Peu pensaient que cette manifestation, dorénavant encrée dans les "us et coutumes locales", tiendrait. C'était sans compter sur la vingtaine de producteurs

ou exposants qui se relaient les premiers dimanches matin du mois.

C'était sans compter sur les habitués qui attendent ce moment de vie et de partage au cœur de notre commune.

C'était sans compter sur l'attente d'animations musicales et festives.

C'était sans compter sur l'équipe qui contribue à l'installation de ce marché.

En janvier 2022 nous écrivions également "Quel plaisir de voir la joie régner sur la place des Halles tous les dimanches d'ouverture. Le centre de la commune est animé comme chacun le sollicitait et le réclamait..."

Le résultat est probant.

👤 Dominique DUCHAMP



*Un marché qui fait sens.
Instantané de vie, animations
musicales, jeux, joie et sourires :
ce dont nous devons nous
enrichir collectivement.*



Selongey
 Une commune attractive
 Une commune dynamique
 Une commune de projets
 Une commune de passion
 Une commune de rencontres
 Une commune de concorde
 Une commune comme on l'aime
 ensemble et collectivement
 Dominique DUCHAMP



Mairie de Selongey

Tous les jours : 9h-12h/15h-18h
Le samedi : 9h-12h
[2^e et 4^e samedi de chaque mois]
Urbanisme-Social-Etat civil : sur RDV
3 place de la Mairie - 21260 Selongey
03 80 75 70 74 • mairie@selongey.fr

Agence postale communale

Lundi au vendredi de 15h à 18h

Communauté de communes Tille et Venelle

Tous les jours : 9h-12h/14h-17h
20 rue de la Patenée - 21260 Selongey
03 80 75 51 11

Relais Petite Enfance

Centre de loisirs
20 rue de la Patenée - 21260 Selongey
Sur rendez-vous au 06 81 85 29 98

Permanences Espace Info-Services

Mission Locale

Sur RDV - 03 80 95 47 70

ADMR

1 mardi par mois de 9h à 12h
Sur RDV - 03 80 75 57 84

Assistante sociale

sur RDV - 03 80 93 25 20

Flexiservices

sur RDV - 03 80 51 96 41 / 07 72 07 33 93

Maison de l'adolescent et des parents

Sur RDV - 06 98 21 11 32

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

Jeudis et vendredis sur RDV
03 80 30 46 16

Centre des impôts

Renseignements au secrétariat de mairie

France services

1^{er} mardi du mois sur rdv
03 80 95 47 70

Conseil Départemental Réinsertion professionnelle/RSA

sur rendez-vous 06 25 32 42 46



DECOUVERTE CULTURELLE

Salle F.lescur • Samedi 24 janvier • 20h30
Spectacle • gratuit

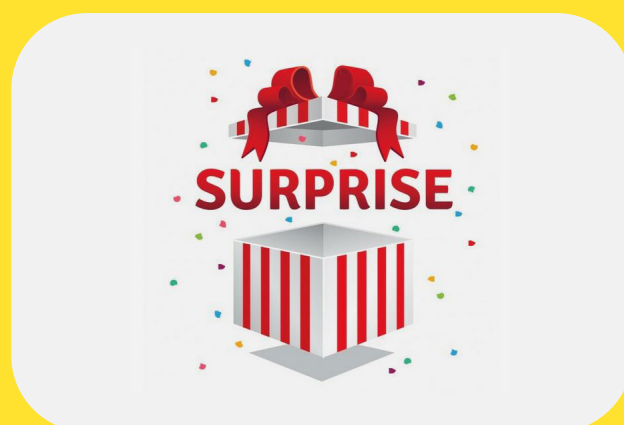
L'ODYSSÉE MUSICALE DU CERVEAU

Une chanteuse et son quatuor à cordes se réfugient dans une somptueuse géode figurant un cerveau. Musiques mélancoliques ou entraînantes, expérimentales ou tubes de Queen et des Rolling Stones... À chaque air du répertoire éclectique de ce concert, une région du cerveau s'active. Ce spectacle célèbre le mariage des sciences et de la musique, du savoir et du plaisir tout en s'amusant.

Infos : 03 80 75 70 74



Salle F.lescur • Vendredi 27 février • 19h
Spectacle jeune public • gratuit



SPECTACLE SURPRISE

Infos : 03 80 75 70 74



dduchamp@selongey.fr